



ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR L'EXPLOITATION DU Puits DE CAPTAGE DU VANTÉ

DEVOIR D'INFORMATION A LA POPULATION - QUALITÉ DE L'EAU POTABLE EN 2025

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient de la source du Vanté. En cas d'interruption ou besoin, la suppléance est assurée via le réseau de la Commune d'Orbe, réseau du Bois-de-Chêne.

Traitement

Un système d'ultrafiltration est installé pour la Source du Vanté à la sortie du puits de pompage.

Le réservoir d'Agiez n'est équipé d'aucun moyen de traitement.

Une filière de traitement complexe (...ozonation/floculation/filtration/désinfection...) est installée à la station de pompage du Bois de Chêne pour la Commune d'Orbe.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux prélèvements par année effectués par notre service des eaux en mars et en octobre. Les analyses sont effectuées par un laboratoire agréé et par l'Office de la Consommation (OFCO) pour les contrôles officiels. De plus, il est également effectué deux prélèvements par année à la Source du Vanté et sur le réseau de Bofflens.

Bactériologie

Lors d'un contrôle périodique effectué en septembre 2025, trois germes ont été détectés dans le réseau de Bofflens. L'arrivée d'eau du Vanté a été coupée immédiatement et l'alimentation a été assurée par l'arrivée des Nillannes. Le retour à la normale a été effectif après 14 jours. Résultat d'analyse du 5 octobre 2025.

Type	Valeur des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies mésophiles	39 UFC/ml	300 UFC/ml
Escherichia coli	0 UFC/100ml	0 UFC/100ml
Entérocoques	0 UFC/100ml	0 UFC/100ml

Paramètres physico-chimiques (ressortant de l'analyse complète à la sortie dans le réseau de distribution) :

Les valeurs maximales admissibles est dépassée pour le métabolite du chlorothalonil R 471811 (0.142 µg/L, la valeur limite étant de 0.100 µg/L).

Dureté totale : 33.7 F°, soit une eau dure.

Température moyenne	13 °C
Turbidité	<0.5 NTU
Calcium dissous	110 mg/L
Magnésium dissous	9.9 mg/L
Sodium dissous	7.5 mg/L
Chlorothalonil R417888	<25 ng/L
Chlorothalonil R471811	142 ng/L

pH	7.31
Potassium	0.7 mg/L
Chlorures	12.9 mg/L
Nitrates	26.3 mg/L
Sulfates	12.9 mg/L

Remarques

L'analyse des nitrates se fait bimestriellement à la source du Vanté. Les valeurs fluctuent en dessous de 30 mg/L (la limite légale autorisée étant de 40 mg/L) en 2025.

Eaux conformes aux exigences de l'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public (OPBD 817.022.11).

Informations utiles

Les rapports d'analyses sont sur notre site internet : www.agiez.ch/pilier-public

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 079 674 05 90 – Annick Pétermann

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service de piquet est atteignable au même numéro.